

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la Mairie, sous la présidence de M. CARLIERE Frédéric, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents :

MM. CARLIERE Frédéric, COSTANTIN David, DENEUFVE David, FLEURY Philippe, GERON Michel, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick, MOIZAN Gérard et REVOL Philippe.
Mmes CHEDRU Dominique, COZIC Bernadette, LEBER Sophie et Pascaline VANIER.

Pouvoirs :

Mme LAVILLE REVET Géraldine a donné pouvoir à Mme LEBER Sophie.
M. ROSE Marc a donné pouvoir à M. CARLIERE Frédéric.
M. VOGEL Benjamin a donné pouvoir à Mme. VANIER Pascaline.

Absents et excusés :

Mmes BACHELEY Françoise, BOUREL Fanny, FAUCHIER Elise, LAVILLE REVET Géraldine, LEROUX Christelle et MESNIL Virginie.
MM. ROSE Marc et VOGEL Benjamin.

Secrétaire de séance :

Mme COZIC Bernadette.

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

Il est adopté à l'unanimité.

Question n° 1 : Marché public de travaux relatif aux travaux d'aménagement du cœur de ville
« les places »

Attribution et désignation du lauréat (n°2)

Suite à un avis d'appel public à la concurrence le 22 janvier 2025 sur le site de l'ADM76, 11 entreprises ont remis un dossier de candidature dans les délais requis, dont ils ont été jugés recevables. Le marché a été alloté de la façon suivante :

- Lot N°1 : terrassement-VRD-réseaux
- Lot N°2 : équipements divers-signalisation dynamique-vidéo-protection
- Lot N°3 : espaces verts-mobiliers urbains-jeux-clôture

Selon les critères suivants :

- Qualité technique et environnementale : 60 %
- Prix des prestations : 40 %

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 09/04/2025 a retenu les sociétés :

- Lot N°1 : COLAS France SAS Le Havre
Montant des travaux : 2 116 361,00€ HT
- Lot N°3 : VALLOIS SAS Agence Estuaire
Montant des travaux : 369 743,48€ HT

L'attribution du lot n°1 et le lot n°3 a été approuvée au cours de la séance plénière du 10 avril dernier.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 30/04/2025 a retenu la société :

- Lot N°2 : RESEAU ENVIRONNEMENT
Montant des travaux : 226 205.97 € HT

L'attribution du lot n°2 est approuvée au cours de la séance plénière du 12 mai 2025.

MONTANT TOTAL DES TROIS LOTS : 2 712 310.45 € HT

A la demande de Dominique CHEDRU, Monsieur le Maire évoque le phasage des travaux à venir.

La première étape devrait débiter le 23 juin prochain, au niveau du carrefour de la Poste, sous réserve du bon avancement du pôle multimodal (projet porté par la Communauté de Communes Campagne de Caux).

Si du retard était pris sur ce chantier, les délais de travaux du projet « les places » s'en trouveraient modifiés.

L'édile précise qu'une réunion publique, ouverte à tous, sur l'aménagement/requalification des places est programmée le 19 mai prochain, à 18h00, au 1^{er} étage de la Mairie.

Question n° 2 : Vote des frais de scolarité

A compter de la rentrée scolaire 2025-2026

A compter de la prochaine rentrée scolaire (2025-2026), soit septembre 2025, les frais de scolarité pour les enfants domiciliés hors commune et scolarisés à l'école maternelle et l'école élémentaire s'élèveront à **600 euros annuels par enfant.**

Sans autre question ni remarque, la séance a été levée à 18h30 heures.

Extraits de délibérations adressés en version dématérialisée via ACTES

QUESTION N° 1 REGISTRE DES DELIBERATIONS PAGES 59-60

- ✓ Attribution et désignation des lauréats (lot n°2) du marché public pour les places

QUESTION N° 2 REGISTRE DES DELIBERATIONS PAGE 61

- ✓ Vote des frais de scolarité à compter de la rentrée scolaire 2025-2026